
La société civile tanzanienne célèbre l'adoption du projet de loi sur l'assurance maladie universelle

Après des années de plaidoyer de l'Alliance tanzanienne sur les MNT (TANCD) et de la société civile tanzanienne, le projet de loi sur l'assurance maladie universelle du pays a été adopté le 6 décembre 2023. Cette loi protège le droit de tous les Tanzaniens et Tanzaniennes aux services de santé, indépendamment de leur capacité à payer, et peut être considérée comme une source d'inspiration. Elle a été adoptée à l'unanimité, ce qui témoigne d'un engagement collectif en faveur de la réforme des soins de santé.

Le régime d'assurance maladie comprend notamment un fonds spécial pour les personnes vivant avec des maladies non transmissibles (MNT) telles que le cancer et l'insuffisance rénale chronique, ce qui garantit enfin à de nombreux Tanzaniens l'accès à des traitements auparavant inaccessibles en raison de leur coût prohibitif. [La prévalence des MNT a doublé en Tanzanie au cours des 25 dernières années](#) [1].

« Sur la voie vers une Tanzanie en meilleure santé et plus équitable, l'adoption du projet de loi sur l'assurance maladie universelle est une lueur d'espoir. L'inclusion des MNT permettra de garantir que personne ne soit laissé de côté dans notre quête d'une prise en charge sanitaire complète pour tous. Ensemble, nous avons ouvert un nouveau chapitre de bien-être et de prospérité pour notre nation » - Happy Nchimbi, cheffe de projet à la TANCD.

Le nouveau régime de CSU prévoit que les citoyens devront payer des frais en fonction de leurs revenus, avec des mesures spéciales pour financer les soins de 15,8 millions de Tanzaniens (26% de la population) qui ne sont pas en mesure de payer. Ces mesures comprendront des taxes sur les boissons gazeuses, l'alcool, les cosmétiques, les jeux de hasard et certaines transactions électroniques, ainsi qu'un prélèvement sur l'assurance des véhicules automobiles.

Ces mesures fiscales sont de plus en plus courantes dans les pays pour aider à financer la CSU ou d'autres initiatives de promotion de la santé, et se sont avérées très efficaces à la fois pour réduire la consommation des produits mauvais pour la santé ainsi taxés et pour générer des recettes publiques destinées aux systèmes de santé. C'est pour cette raison, qu'elles sont vues comme « un double bénéfice » pour la santé.

Pour le reste des 61 millions d'habitants de la Tanzanie, celles et ceux qui travaillent dans le secteur informel devront souscrire à l'assurance maladie, avec [une prime annuelle](#) [2] d'environ 150 dollars pour un ménage de six personnes, ou de 65 dollars par personne. Pour celles et ceux qui travaillent dans le secteur formel, les employeurs sont tenus de déclarer leurs employés à l'assurance maladie dans les 30 jours suivant le début du contrat. Ce régime remplacera l'ancien système, le Fonds de santé communautaire (CHF).

La couverture d'assurance maladie en Tanzanie est restée faible au cours des vingt dernières années, avec seulement environ 15% des Tanzaniens enregistrés fin 2021. L'objectif de l'introduction du projet de loi sur la CSU et

du régime correspondant est de faire en sorte que tous les citoyens soient intégrés au régime d'assurance maladie afin de permettre un accès rapide à des services de qualité sans faire face à des difficultés.

La ministre de la Santé, Ummy Mwalimu, a été en première ligne de tous les processus, plaidant en faveur du projet de loi et veillant à ce que les commentaires des parties prenantes soient pris en compte dans la version finale.

Après l'adoption du projet de loi, elle a déclaré : « Merci à toutes celles et ceux qui ont contribué à la réussite de ce grand pas important dans la vie de nombreux Tanzaniens et Tanzaniennes ! Nous entamons à présent le processus de mise en œuvre. »

La mise en œuvre du projet de loi est prévue pour le 1^{er} juillet 2024.

La TANCDA a fait partie du programme Accelerator sur les MNT et la CSU 2020-2023 de [l'Institut du plaidoyer](#) [3] de l'Alliance sur les MNT. Grâce à l'initiative Notre vision, notre voix, la TANCDA a publié en 2021 l'[Agenda tanzanien du plaidoyer des personnes vivant avec des MNT](#) [4].



La ministre de la Santé, Ummy Mwalimu, reçoit des félicitations

Post Date: Wednesday, 13 décembre, 2023

Tags: [UHC](#) [5]

[Tanzania](#) [6]

Category - News: Feature

Search Keywords: UHC, Tanzania NCD Alliance, NCD care



Teaser Image:



Square Image:

Tag feed: [CSU](#) [5]

Source URL: <https://ncdalliance.org/fr/news-events/news/la-soci%C3%A9t%C3%A9-civile-tanzanienne-c%C3%A9l%C3%A8bre-l%E2%80%99adoption-du-projet-de-loi-sur-l%E2%80%99assurance-maladie-universelle>

Liens

- [1] https://www.researchgate.net/publication/356360474_Tanzania_Non-communicable_Diseases_and_Injuries_Poverty_Commission_Findings_and_Recommendations/link/6196a75b07be5f31b796d7fd/download?_tp=eyJjb250ZXh0ljp7ImZpcnN0UGFnZSI6InB1YmxpY2F0aW9uIiwicGFnZSI6InB1
- [2] <https://www.ncbi.nlm.nih.gov/pmc/articles/PMC10577424/>
- [3] <https://ncdalliance.org/resources/advocacy-institute-2020-2023-achievements-report>
- [4] <https://www.ourviewsourvoices.org/amplify/resources/publications/the-tanzania-advocacy-agenda-of-people-living-with-ncds>
- [5] <https://ncdalliance.org/fr/taxonomy/term/594>

[6] <https://ncdalliance.org/fr/taxonomy/term/1474>